

COMMUNAUTE URBAINE D'ALENÇON
DEPARTEMENT DE L'ORNE



COMMUNE D'ALENÇON

DROIT DE PREEMPTION COMMERCIAL

Instauré par délibération de la Ville d'Alençon
Le 14 décembre 2015

Annexé au Plan d'Occupation des Sols

Communauté Urbaine d'Alençon
Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du
Développement Durable
Service Gestion Immobilière et Foncière
Service Planification Prospectives
Hôtel de Ville – CS 50362 - 61014 ALENÇON Cedex
Tel : 03 33 32 40 00

NOMENCLATURE

- Délibération Ville d'Alençon du 14 12 2015
- PLANS :
 - Centre-ville
 - Lancrel
 - Montsort
 - Place de la Paix Perseigne
 - Place du Point du Jour
 - Rue Guynemer-Rue de Vicques